

---

## Circulaire relative aux pétitions introduites dans les écoles.

**Numéro d'inventaire** : 1979.37141.23

**Auteur(s)** : Jules Ferry

**Type de document** : texte ou document administratif

**Éditeur** : Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts

**Période de création** : 4e quart 19e siècle

**Date de création** : 1879

**Description** : Feuille imprimée.

**Mesures** : hauteur : 263 mm ; largeur : 210 mm

**Notes** : Circulaire n°219 du 30 avril 1879 adressée aux préfets et rappelant l'interdiction des pétitions dans les écoles primaires communales sous peine de mesures disciplinaires.

**Mots-clés** : Activités sociales, syndicales, politiques des élèves, étudiants, enseignants

**Filière** : École primaire élémentaire

**Niveau** : Élémentaire

**Autres descriptions** : Langue : Français

Nombre de pages : n.p.

Paris, le 25 Octobre 1879.

MINISTÈRE  
DE L'INSTRUCTION  
PUBLIQUE  
ET  
DES BEAUX-ARTS.

DIRECTION  
DE  
L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

3<sup>e</sup> BUREAU.

OBJET.  
De la lecture à haute voix.

CIRCULAIRE  
N° 264.

*MONSIEUR L'INSPECTEUR, j'ai eu l'occasion de constater, d'après les rapports d'Inspection générale notamment, que la lecture laisse souvent à désirer dans nos écoles primaires.*

*La plupart des élèves lisent, il est vrai, mais un petit nombre d'entre eux savent lire comme il convient, et c'est précisément en vue d'améliorer cette partie si importante de l'instruction élémentaire que mon honorable prédécesseur s'était efforcé d'organiser dans les Écoles normales primaires un enseignement raisonné de la lecture expressive. (Circulaire de septembre 1878.)*

*Dans quelques départements, on a déjà eu la pensée d'instituer des concours de lecture qui ont donné, m'assure-t-on, d'excellents résultats, et j'estime qu'il serait profitable de généraliser le plus possible des essais de cette nature auxquels les personnes les plus éclairées n'ont pas dédaigné d'accorder leurs sympathies.*

*Je fais donc appel, Monsieur l'Inspecteur, à toute votre sollicitude en faveur d'une innovation vraiment intéressante, et, pour vous en faciliter les voies et moyens, je vous adresse, à titre de renseignements, copie d'un règlement préparé à ce sujet par un de vos collègues, et qui pourra peut-être vous fournir d'utiles indications.*

*Je vous prierai, Monsieur l'Inspecteur, de vouloir bien m'accuser réception de cette circulaire et de me tenir au courant des mesures que vous aurez cru devoir prendre.*

*Recevez, Monsieur l'Inspecteur, l'assurance de ma considération très distinguée.*

Le Ministre de l'Instruction publique  
et des Beaux-Arts,  
Signé : JULES FERRY.

A Monsieur l'Inspecteur d'Académie d